

EXTRACT

du Registre des Délibérations du Comité du
SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM
Séance du 18 JANVIER 2002

Objet : L'an deux mille deux et le dix-huit Janvier
à dix-sept heures

Inspection de
l'Ecole
Départementale
de Musique
des A.M.

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au
nombre prescrit par le règlement, dans le centre de
Lantosque, sous la présidence de Monsieur Jean THAON

Présents ou représentés :

0201/11

MM. THAON, ALUNNI, BALDINI, BARBIER, BONNET, BRUN, CLARY,
LORENZI, MORANI, PELLETIER, REGHEZZA.
MMES BRUN, FORESTIER, FULCONIS, GIUDICELLI, LAURIERE,
PASTORE, SOMARIA, STEFANI.

Le Président présente à l'Assemblée M. GARCIN, Inspecteur de la
Création et des Enseignements, mandatée par le Ministère de la Culture
et de la Communication pour présenter ses conclusions sur l'inspection
de l'Ecole Départementale de Musique réalisée en mai 2001.

Il annonce que la structure a la possibilité d'évoluer en une Ecole
Nationale. La réussite d'un tel projet implique certaines normes
nécessaires pour rentrer en préfiguration de nationalisation :
- recrutement d'un directeur pédagogique (le poste est déjà créé
mais il faut le déclarer vacant),
- développement d'un 3ème cycle d'enseignement,
- création d'un centre de ressources de pratique musicale en
amateur.

En conséquence, le Président propose de solliciter pour 2002 une
aide de l'Etat pour le recrutement du Directeur Pédagogique, une aide
de l'Etat, de la Région et du Département pour créer le centre de
ressources de pratique musicale en amateur.

Où l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, le Comité
décide de :

- solliciter une aide de l'Etat pour le recrutement du directeur
pédagogique,
- solliciter des subventions de l'Etat, de la Région et du Département
pour la création du centre de ressources de pratique musicale en
amateur.
- charger le Président d'effectuer toutes les démarches nécessaires à
la réalisation de ces opérations.

Ainsi fait, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre

Le Président,
Jean THAON

